

La bientraitance, une question de respect

La bientraitance n'est pas l'antonyme de maltraitance, elle est une intention.

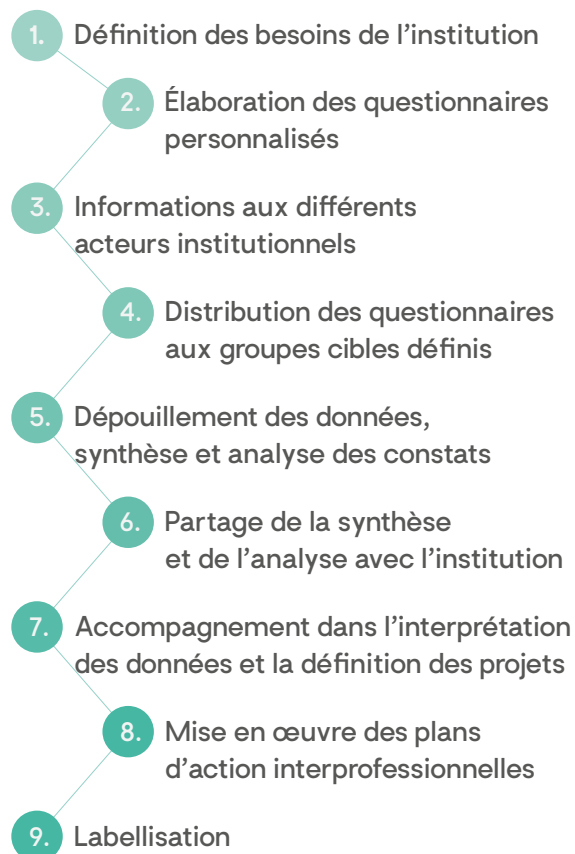
Concrètement, nous parlons de :

- **Centrer** la relation sur la personne et ses besoins
- **Laisser** la personne être l'acteur de son accompagnement et non pas le sujet
- **Placer** la personne et son bien-être au centre de l'accompagnement
- **Personnaliser** l'accompagnement de la personne et non la soumettre à celui-ci
- **Permettre** à la famille de vivre sereinement l'hébergement en institution de son parent

Démarche en vue de la labellisation

Le label est obtenu suite à l'accomplissement de la démarche institutionnelle schématisée ci-après. Nathalie Galli et Jean Messerli accompagnent l'institution dans cette réalisation et celle-ci se déroule au maximum sur 12 mois.

La démarche se focalise sur le savoir-faire et le savoir-être des collaborateurs·trices, la structure organisationnelle, les rythmes de Vie et l'accompagnement de l'habitant·e.



La labellisation

Le Groupe de labellisation accordant le label SONATE est composé de professionnels·les des domaines de la santé et du social.

Le Groupe de labellisation octroie le label à l'institution qui a suivi l'ensemble de la démarche. La validité du label est de deux ans et une démarche de re-labellisation est proposée après ce temps.

Durant ces deux années, Nathalie Galli et Jean Messerli suivent le développement des plans d'action au sein de l'institution.

Pourquoi Sonate ?

Pour agir en toute conscience et en toute confiance sur les pratiques en cours et amener chacun·e à être bientraitant dans ses activités.

Pour développer ensemble l'approche éthique et humaniste dans l'accompagnement de la personne.

Pour soutenir la direction, les collaborateurs·trices, face aux défis que sont le contexte économique, les politiques santé-sociale et l'évolution démographique.



SONATE est présente en Suisse romande et accessible à tous.

Le label « SONATE-Bienveillance en institution » est octroyé à chaque institution qui a suivi la démarche de labellisation.

Notre processus éclaire sur les forces et les potentialités de progression en faveur de la bienveillance et la valorisation de l'accompagnement de la personne.

Fruits de la démarche :

- Développer l'accompagnement de la personne en respectant ses besoins
- Valoriser les pratiques bienveillantes des collaborateurs·trices
- Impliquer les collaborateurs·trices dans une démarche participative
- Instaurer une culture de l'erreur apprenante
- Créer un climat de confiance libérant la parole
- Dynamiser les équipes et les fédérer au travers d'une démarche participative

Qui est concerné par SONATE ?

Toutes les institutions sociales, médico-sociales, accueillant des individus fragilisés dépendants (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants) et qui se questionnent sur leurs pratiques.

Pour nous contacter :

Formasanté

Nathalie Galli
Rue St-Hubert 11/13
2340 Le Noirmont

www.formasante.ch

L'Atelier de Jean

Jean Messerli
Rte de Coffrane 8
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

www.latelierdejean.ch

label@sonate.ch

079 206 72 91

SONATE 



Le label pour les institutions
attentives à la Bienveillance
de la personne accompagnée
et du·de la collaborateur·trice